

# O UR (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome V (1854)**

*Ors, Ours,*

Village de l'arrondissement de Dole ; canton et perception de Dampierre ; bureau de poste d'Orchamps ; succursale ; à 9 km de Dampierre, 18 de Dole et 70 de Lons-le-Saunier. Altitude : 244<sup>m</sup>.

Le territoire est limité au nord par le ruisseau de la Bretenière qui le sépare d'Orchamps, au sud par le 13<sup>e</sup> triage de la forêt de Chaux, à l'est par Etrepigny et la Bretenière, à l'ouest par le 4<sup>e</sup> triage de la forêt de Chaux et le Doubs qui le sépare de Lavans. Les Barraques de la forêt de Chaux font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Orchamps, à la Bretenière, à Eclans, et par le ruisseau du Moulin.

Le village est situé au sommet d'un coteau, entre la rive gauche du Doubs et la forêt de Chaux. Les maisons sont groupées, construites en pierre et couvertes moitié en tuiles, moitié en chaume.

Population : en 1790, 230 habitants ; en 1846, 313 ; en 1851, 268, dont 132 hommes et 136 femmes ; population spécifique par km carré, 19 habitants ; 42 maisons ; 62 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1759.

Vocable : saint Pierre.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Our a reçu les cotes 5 E 647/1 et /2. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 707, 3 E 5861 à 5865, 3 E 3837, 3 E 8727, 3 E 9414 à 9416 et 3 E 13907. Tables décennales : 3 E 1192 à 1200.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 1393, 5 Mi 823 et 824, 5 Mi 1276, 2 Mi 1126 et 1127, 2 Mi 2144 et 2145, 5 Mi 8 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1809 : surface territoriale 1365<sup>h</sup> 57<sup>a</sup> divisés en 912 parcelles que possèdent 123 propriétaires, dont 66 forains ; surface imposable 127<sup>h</sup>, savoir : 72 en terres labourables, 44 en prés, 3 en vergers, 2<sup>h</sup> 69<sup>a</sup> en étangs, 2<sup>h</sup> 31<sup>a</sup> en friches, 1<sup>h</sup> 58<sup>a</sup> en sol et aisances de bâtiments, 1<sup>h</sup> en vignes et 13<sup>a</sup> en jardins, d'un revenu cadastral de 8.242 fr. ; contributions directes en principal 1.301 fr. La surface non imposable de 1238<sup>h</sup> se compose d'une partie de la forêt de Chaux.

Le sol, légèrement accidenté et très fertile, produit du blé, du seigle, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, de la navette, des pommes de terre, des betteraves, des carottes fourragères, du chanvre, des fruits, du foin et des fourrages artificiels. On importe le quart des céréales et le vin. Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour 0/0. Les récoltes sont souvent dévastées par les débordements du Doubs.



On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques chevaux, des porcs qu'on engraisse et des volailles ; 50 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire des sablières non exploitées.

La principale ressource des habitants consiste dans l'agriculture et la fabrication des sabots qu'ils exportent dans les villages voisins.

Il y a un moulin à huile, à farine et à broyer, à cinq tournants.

Les patentables sont : 1 vétérinaire, 5 sabotiers, 1 aubergiste, 1 maréchal-ferrant et 1 charron.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; un presbytère, et 1<sup>h</sup> 85<sup>a</sup> de terres et friches, d'un revenu cadastral de 21 fr. L'instituteur et son école, fréquentée en hiver par 26 garçons et 21 filles, occupent une maison louée par la commune.

Bois : Les habitants sont usagers dans la forêt de Chaux.

Budget : recettes ordinaires 1.570 fr. ; dépenses ordinaires 1.570 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

Le village d'Our occupe un site des plus riants. Il domine la riche vallée du Doubs, la chaîne de collines qui longe la rive droite de cette rivière et les nombreux villages disposés en gradins sur ses pentes. La forêt de Chaux lui sert d'encadrement au sud. Son origine se perd dans la nuit des temps. A l'est et à l'ouest du territoire, dans les contrées dites aux *Champs-Ronds* et au *Grand-Verger*, on trouve des tuileaux à rebords, des laves, des dalles, des pierrailles qui indiquent l'existence d'habitations antiques. Son nom figure déjà dans une charte de 1088. Le nécrologe de Saint-Paul de Besançon nous apprend que l'église d'Our provenait à cette abbaye d'un chanoine nommé Alderic , *pro quo habemus altare de Ors*. Une bulle de Callixte II, de l'an 1120, contient la confirmation à Saint-Paul de cette donation, *ecclesiam de Ors*. Une autre bulle du pape Innocent II, signée de 1130 à 1143, rappelle cette même église. Hugues de Cicon s'étant emparé, en 1180, des dîmes du territoire d'Our, Jérémie, prieur de Saint-Paul, s'en plaignit à l'archevêque Thierry, qui en ordonna la restitution.

Seigneurie : Our dépendait en toute justice de la prévôté d'Orchamps. Perrenin de Viliers y prétendait des droits, mais il y renonça dans un traité qu'il fit avec Alix, comtesse de Bourgogne, en 1272. L'empereur Charles-Quint, par une charte datée à Tolède du 25 janvier 1539 (n. st.), donna à Marin Benoit, son procureur général en Bourgogne, deux bois dits aux Hayes et à la Bretenière, sur les territoires d'Our et de Cinq-Cents, d'une surface de 120 journaux, moyennant le cens de 4 engrognes par journal. Le roi Philippe II ajouta à ce don, en 1570, la justice moyenne et basse, et la faculté pour les colons établis sur ce domaine de couper du bois pour leur usage dans la forêt de Chaux. Ce fief passa à MM. de Mesmay et Balland de la Bretenière.

Église : A la suite des guerres du XVI<sup>e</sup> siècle, la paroisse fut supprimée et réunie à celle d'Etrepigny. Ce n'est que le 17 décembre 1654 que l'église fut restaurée et érigée de nouveau en cure, avec la Bretenière pour annexe. Un décret du 28 août 1808 unit Our et la Bretenière à la paroisse d'Etrepigny ; mais un décret du 18 octobre 1848 érigea la chapelle d'Our en succursale.

L'église, dédiée à saint Pierre, dont on célèbre la fête le 29 juin, est située au nord-ouest du village et se compose d'un clocher couronné par une flèche quadrangulaire, d'une nef et d'une sacristie. On y remarque deux pierres tombales du XVI<sup>e</sup> siècle.

Bibliographie : Statistique de l'arrondissement de Dole, par M. Marquiset. — Annuaire du Jura, année 1854.